

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **DE L'INTERPROFESSION AVICOLE ET DES ASSOCIATIONS D'ELEVAGES**

Les aviculteurs, dans toutes leurs composantes, réitèrent leur entière adhésion au Discours Royal adressé par Sa Majesté le Roi à la Nation à l'occasion du 55<sup>ème</sup> anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple du 20/08/2008, relatif à la fiscalisation de l'agriculture.

La Loi de Finances 2014 a exclu l'aviculture du secteur agricole ! L'Administration fiscale les considère comme de simples marchands de gros. Les éleveurs de poulets de chair, de dindes, de reproducteurs et de poules pondeuses exercent une activité purement d'élevage, au même titre que les éleveurs de bétail. Ils vendent la totalité de leurs productions à la ferme. Aucun pays au monde n'a retenu la classification de « marchands de gros » pour les éleveurs avicoles.

Nous exerçons, dans nos fermes, l'activité d'élevage depuis des générations. Nous en sommes fiers. Comme nous serons fiers de transmettre notre amour de la terre et de l'élevage aux générations futures. Aucune Administration ne nous enlèvera notre fierté d'éleveur attaché à son métier.

Nous attendions beaucoup de cette Loi de Finances. In fine, à l'égard de notre secteur, c'est une injustice inqualifiable. Les éleveurs ne l'admettront jamais ! Aussi nous appelons l'ensemble des éleveurs à se mobiliser. C'est un combat que nous mènerons sur tous les fronts : règlementaire, législatif et bien entendu au niveau de la justice.

Depuis l'indépendance, l'aviculture est rattachée au Département de l'Agriculture et a signé deux contrats programmes avec le Gouvernement de Sa Majesté. Des engagements ont été pris, de parts et d'autres, dans le cadre du plan Maroc Vert.

Faut-il comprendre qu'à l'avenir l'aviculture sera exclue des activités rattachées au Département de l'Agriculture et des Chambres d'Agriculture ?

Mobilisons-nous ! Nous sommes des éleveurs et fiers de l'être, pas des marchands de gros !



Fédération Interprofessionnelle  
du Secteur Avicole  
au Maroc



Association Nationale  
des Accoueurs  
Marocains



Association Nationale  
des Producteurs des  
Viandes de Volailles



Association Nationale des  
Producteurs d'Oeufs de  
Consommation

*Pour nous contacter :*

*Tél : 05 22 54 24 88*

*Adresse mail : [StopHogra.Aviculture@gmail.com](mailto:StopHogra.Aviculture@gmail.com)*